

## Quels itinéraires techniques pour mes couverts végétaux ?

Les possibilités de couverts végétaux sont innombrables : elles dépendent de vos sols, vos rotations, du matériel disponible, de la météo... Bref à chacun sa recette miracle ! Ce bulletin dresse un portrait non exhaustif de différentes possibilités qui s'offrent à vous en termes d'itinéraire technique pour l'implantation et la destruction des couverts végétaux. Concernant le choix des couverts, nous vous invitons à consulter le bulletin de juin 2017 [par ici](#).

### 1. Implantation du couvert : de nombreuses possibilités

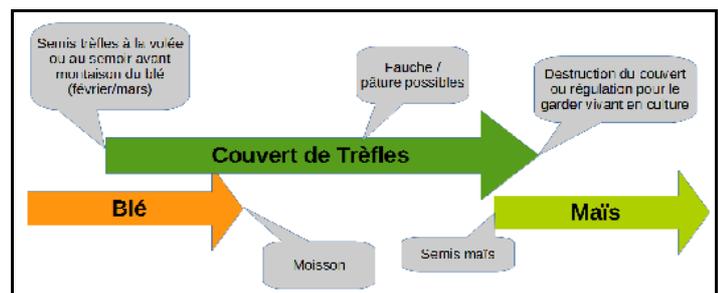
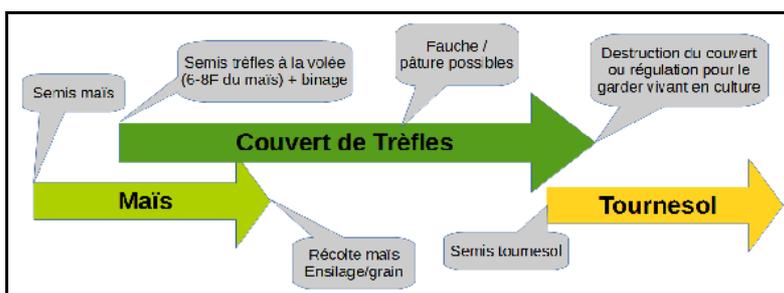
#### 1.1. Semis dans une culture en place

Afin d'optimiser les pics de travail mais aussi les bonnes conditions météo, le semis du couvert peut s'envisager dans une culture en place :

- Cas d'une céréale : semis à la volée ou au semoir (entre les rangs) avant la montaison de la céréale (février/mars).
- Cas du maïs : semis à la volée avant le stade 6-8 feuilles, idéalement lors d'un passage de bineuse.
- Cas du colza et du tournesol : semis du couvert en même temps que la culture (colza + plantes compagnes, luzerne sous couvert de tournesol...).



Permet une bonne implantation du couvert rapide et à moindre coût, sans toutefois trop concurrencer la culture en place. Il va ainsi bénéficier soit de conditions climatiques plus adaptées à son cycle (printemps) soit d'un effet « parapluie » voire d'irrigation l'exposant moins au stress estival. Ce sont généralement des légumineuses à petites graines qui sont choisies pour ce type de couvert. Optez pour des espèces pluri-annuelles si vous souhaitez obtenir un couvert semi-permanent (luzerne, trèfle blanc...). Attention au choix des herbicides et à la rémanence des produits.



Exemples d'itinéraires techniques

## 1.2. Semis sitôt la récolte terminée

Vous pouvez également semer votre couvert fin juin/début juillet, idéalement dans les 48h suivant la récolte de la culture. Ne pas attendre trop longtemps car l'humidité résiduelle du sol est nécessaire pour la germination du couvert si le temps est sec.

Plusieurs possibilités, avec des coûts de semis variables :



- semis sous la barre de coupe : la graine est déposée sur le sol et recouverte de paille broyée ⇒ très rapide mais surtout adapté aux crucifères ;
- semis à la volée (épandeur, delimbe...) + recouvrement (déchaumeur) ⇒ rapide et économique mais des levées parfois aléatoires. Astuce pour sécuriser le tout et limiter les passages tracteurs : associez épandage et déchaumage en montant un distributeur (caisson, delimbe, APV) sur l'outil de travail du sol ;
- semis classique : travail du sol (déchaumeur...) + semoir à céréales ⇒ + coûteux, débit de chantier faible mais implantation sécurisée ;
- semis direct sur le chaume ⇒ permet d'éviter en partie la levée des repousses, mais attention à la levée par temps sec. Astuce : moissonnez haut, la paille sur pied haute protégera ainsi les jeunes plantules en baissant la température au sol.

Cette période de semis est plutôt adaptée aux espèces estivales (crucifères, graminées, sarrasin, tournesol, niger, phacélie, lentille, fenugrec...). Attention aux différences de taille des graines du mélange pour le choix du type de semis.

## 1.3. Semis d'automne pour un couvert hivernal

Stratégie intéressante pour une couverture entre 2 cultures d'été ou après un travail du sol estival (gestion des vivaces, décompactage...). Soyez opportuniste pour la date du semis (entre août et octobre/novembre) : préparez vous dès qu'une pluie est annoncée pour favoriser la levée du couvert.

Dans ce cas, optez plutôt pour des espèces hivernales afin d'assurer la production de biomasse (féverole, phacélie, radis, vesce, pois, graminées, lin...). On peut également réaliser un double couvert : semis d'un couvert à l'automne qui va prendre le relais d'un couvert estival. Ainsi le sol est toujours couvert et la production de biomasse sera d'autant plus intéressante !

## 2. La destruction des couverts à adapter au cas par cas

### 2.1. Destruction à l'automne

Dans le cas des intercultures courtes, la destruction du couvert (espèces estivales) doit avoir lieu avant le semis des cultures d'hiver. Possibilité de broyer ou d'écimer pour éviter la montée à graines du couvert. En fonction du développement du couvert, de la structure et de l'humidité du sol, la destruction peut se faire par roulage (+ herbicide ?) pour un semis direct ou un outil de travail du sol (déchaumeur...) afin de préparer en même temps le lit de semence. Pour ceux qui souhaitent labourer les argiles avant l'hiver, maintenez le couvert le plus longtemps possible et ne l'enfouissez pas au fond de la raie.

## 2.2. Destruction pendant l'hiver



Dès que la température passera sous le 0, les espèces telles que le sorgho, le tournesol, le sarrasin... vont geler. Leur décomposition va alors commencer et s'accroître au printemps. Pour les autres espèces, un roulage sur gel (amplifie l'action du froid) avec notamment un rouleau faca, est un bon moyen de se débarrasser de son couvert. L'optimum est de passer très tôt le matin, quand les températures sont les plus basses. L'efficacité sera d'autant plus grande que le couvert sera développé. Attention toutefois aux graminées qui sont peu sensibles au roulage.

## 2.3. Destruction au printemps

Plusieurs outils permettent la destruction des couverts au printemps. C'est l'état du sol qui vous indiquera la date optimale : ne pas garder le couvert vivant trop tard par temps sec, alors qu'au contraire il pourra pomper l'eau en excès par temps très pluvieux.

- Les **déchaumeurs** permettent de détruire le couvert et de commencer à préparer le lit de semence, même si la préparation sera encore grossière (possibilité d'affiner avec un outil animé).
- Les **outils types pattes d'oie** réalisent un scalpage du couvert mais peuvent lisser le sol dans certaines conditions, une reprise est alors nécessaire.
- Le **rototiller** (cultivateur à axe horizontal) est un outil animé qui donne des résultats plutôt satisfaisants (destruction et préparation en un seul passage) mais au débit de chantier plus lent. Dans le même esprit la herse rotative peut aussi s'envisager.
- Le **labour** peut s'envisager pour la destruction mais l'action du couvert sur la structure du sol durant tout l'hiver perdra de son sens.
- Dans le cas des couverts trop développés, le **broyeur** peut permettre de réaliser un mulch qui facilitera le passage d'un autre outil de préparation du sol.
- Le **strip-till** peut être une solution intermédiaire avec un travail du sol uniquement sur une bande d'environ 20cm autour de la ligne de semis. Un rouleau est monté à l'avant pour coucher le couvert. Ce pourrait être un bon compromis entre couverture du sol et minéralisation/réchauffement sur la ligne.



## 2.4. Destruction pour un semis direct



La destruction des couverts végétaux est également possible sans aucun travail du sol. Dans une végétation suffisamment développée, le semis peut s'envisager en direct avec un matériel et des réglages adaptés. Le passage d'un rouleau dans le sens du semis va ensuite créer un mulch de couverture permettant d'esquiver en partie la levée des adventices. En fonction de la culture semée, des espèces présentes dans le couvert et de la pression adventices, un passage de glyphosate et/ou 2,4-D peut être réalisé.

### 3. Comment allier intérêt du couvert et réglementation ?

Cette année, dans le cadre de la PAC, vos couverts végétaux peuvent être comptabilisés en SIE à raison d'1m<sup>2</sup>=0,3m<sup>2</sup> de SIE sous certaines conditions :

- faire un mélange d'au moins 2 espèces parmi la liste des espèces éligibles (**consultable ici**) ;
- avoir des couverts obligatoirement présents du 30 juillet au 23 septembre ;
- interdiction d'utilisation de produits phyto sur cette période (destruction chimique possible passé ce délai).

#### Comment faire concrètement ?

Pour respecter ces conditions, vous pouvez tester par exemple :

- soit un semis dans vos cultures (avant la moisson). Ex : trèfle d'Alexandrie + phacélie + colza/radis à la volée (delimbe/DP12) dans une céréale ;
- soit un semis sous la barre de coupe. Ex : trèfle d'Alexandrie + phacélie + colza/radis à la volée, recouvert par la paille broyée ;
- soit juste après la moisson (dans l'idéal 48h après, dans la limite du 30 juillet). A volée, en direct, ou au semoir à céréales classique, avec ou sans déchaumage. Ex : sorgho fourrager + sarrasin + tournesol après une culture de pois/féverole

A partir du 23 septembre vous pourrez envisager une destruction. Si destruction à l'automne, privilégiez les espèces estivales qui feront davantage de biomasse durant l'été et maximiseront les effets bénéfiques du couvert.



#### Rappel Zone Vulnérable :

- Choix des espèces libre
- Implantation des couverts avant le 20 septembre
- Destruction possible 2 mois après semis et au plus tôt le 1er novembre (1er octobre en zone à contrainte argile)



avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG



**Siège Social :** 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex  
Tél : 05 63 48 83 83 - Fax : 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)

Ce bulletin est rédigé par

Marie Pierre MIQUEL [mp.miquel@tarn.chambagri.fr](mailto:mp.miquel@tarn.chambagri.fr) (06 74 28 84 14)  
Maëva COLOMBET [m.colombet@tarn.chambagri.fr](mailto:m.colombet@tarn.chambagri.fr) (06 52 45 83 01)  
Ghislain PERDRIEUX [g.perdrieux@tarn.chambagri.fr](mailto:g.perdrieux@tarn.chambagri.fr) (07 86 41 91 41)

La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.